07 déc 2012 -18:08

Appartient à Conseil des ministres du 7 décembre 2012

Engagement belge de la Défense en 2013

Sur la base de la proposition du ministre de la Défense Pieter De Crem, le Conseil des ministres a marqué son accord pour l'engagement planifié de militaires belges en opérations en 2013. La Belgique maintiendra sa contribution dans les opérations en cours de l'OTAN, de l'EU et de l'ONU en 2013.

En 2013, la Belgique poursuivra les opérations en cours, malgré quelques changements.

En ce qui concerne l'opération FIAS de l'OTAN en Afghanistan, la Belgique, après le récent transfert de responsabilités pour la sécurisation de la partie militaire de l'aéroport international de Kaboul (KAIA), restera principalement présente sur deux sous-théâtres. Dans le Nord (Kunduz), la Belgique continuera de participer à la formation de l'armée afghane et dans le Sud (Kandahar) où le détachement F-16 belge est cantonné, la Défense continuera à participer à la protection des troupes FIAS depuis l'espace aérien. En outre, la Belgique fournit des instructeurs pour des écoles d'armes de l'armée afghane à Kaboul et Masar-e-Sharif, des conseillers pour la création d'une unité d'hélicoptères afghane à Kandahar et des officiers pour remplir des postes d'état-major afin de suivre l'évolution de l'opération. Comme le prévoit l'accord de gouvernement, les troupes belges en Afghanistan seront retirées au plus tard en 2014, sans exclure une présence sur place avec d'autres pays partenaires pour contribuer à la reconstruction du pays.

La Défense continuera sa mission de déminage en 2013 au Liban et sera prête à éventuellement opérer avec une autre capacité à partir de mi 2013. La nécessité du changement de capacité se fera en étroite coordination avec l'ONU en fonction de l'évolution de la situation sur le terrain et fera l'objet d'un dossier distinct au Conseil des ministres en 2013.

Dans le cadre des opérations de l'UE, la participation de la frégate "Louise-Marie" à l'opération anti-piraterie ATALANTA autour de la Corne de l'Afrique se terminera en février 2013. Le contact avec ce théâtre sera ensuite maintenu grâce à une participation limitée de la marine et de la composante terre, en préparation d'un nouvel engagement d'une frégate en 2014. Vu les résultats positifs d'EUTM (EU Training Mission) en 2012, la Belgique engagera à nouveau des instructeurs pour l'instruction de l'armée gouvernementale somalienne, si le mandat de cette mission est prolongé.

Pour l'opération de la MONUSCO, la contribution du détachement de transport aérien C-130, déployé déjà depuis 2009, sera prolongée jusqu'en novembre 2013.

A la demande de l'OTAN, la Belgique engagera de septembre à décembre 2013 également 4 F-16 pour l'opération 'Baltic Air Policing' pour la sécurisation de l'espace aérien balte.

Publié par SPF Chancellerie du Premier Ministre - Direction générale Communication externe

Service de presse de M. Pieter De Crem, Vice-Premier
ministre et ministre de la Défense
Rue Lambermont 8
1000 Bruxelles
Belgique
+32 2 550 28 11
http://www.mil.be

© 2020 - news.belgium.be